



Centre d'approvisionnement – bureau d'Ottawa
Salle 9W087, 9^e étage
200, rue Kent
Ottawa (Ontario) K1A 0E6

Vendredi le 8 décembre 2017

ADDENDA n° 3

Objet : **Invitation à soumissionner n° FP802-170263**

Titre : **Installation de pontons**

Lieux des travaux: **Havre de pêches de Grande-Rivière, en Gaspésie, Qc**

Date de clôture : **Mercredi le 13 décembre, 2017 à 14 h 00 (HNE)**

Madame, Monsieur,

À la suite de l'invitation susmentionnée à soumissionner, cet **addenda numéro 3** est pour informer les soumissionnaires éventuels des modifications suivantes et/ou les réponses aux questions reçu :

QUESTIONS & RÉPONSES

6. Question d'un soumissionnaire:

Démolition – Ouvrage de protection

Est-ce que nous devons également inclure les coûts pour la remis en place de l'ouvrage dans cet item? Sinon, est-ce que les coûts de remise en place doivent être inclus dans l'item Bloc d'ancrage?

Réponse 06 du MPO:

La remise en place de la pierre de protection déplacée pour l'installation des blocs d'ancrage fait partie du poste 2- Démolition.

7. Question d'un soumissionnaire:

Démolition – Pontons existant

Est-ce que les pontons existants peuvent être retirés dès l'attribution du marché, par exemple en Janvier? Nous entrevoyons plus de difficulté pour les retirer plus tard en mars avec l'accumulation et l'épaisseur de la glace accumulée dans le havre.



Réponse 07 du MPO:

Considérer pour l'appel d'offres que les pontons ont été retirés par l'Administration Portuaire

8. Question d'un soumissionnaire:

Encaissement de bois

L'article 3.2 de la section 06 03 00 précise que l'assise des encaissements doit être fait avec de la pierre concassée 150-25mm tandis que le détail du plan prévoit la mise en place de poche de béton. Il y a contradictions ici.

Réponse 08 du MPO:

Contrairement aux indications du devis (section 01 11 00 – Description des travaux art.1.10.2.3.5 et section 06 03 00 – Encaissements de bois art 3.3.6.2), prévoir la mise en place d'une fondation au moyen de poches de béton.

9. Question d'un soumissionnaire:

Bloc d'ancrage

L'assise pour les blocs d'ancrage doit être réalisée avec des poches de béton recouvert d'une membrane géotextile. Quelle est la nature de ces poches de béton? (Poche de ciment sec, poche remplis de béton préparé et mis en place en chantier, etc.?)

Réponse 09 du MPO:

Voir question #1

10. Question d'un soumissionnaire:

Est-il possible de joindre des photographies des lieux des travaux



Réponse 10 du MPO:
Photographies des lieux.





11. Question d'un soumissionnaire:

Déglaçage du havre

Est-ce que le havre sera déglacé à l'ouverture de la saison de la pêche, pour ainsi favoriser la mise en place des nouveaux pontons. Comment cela fonctionne-t-il la gestion de la glace? Nous ne sommes pas familiers avec ce type de travaux hivernaux.

Réponse 11 du MPO:

Normalement le havre se libère de glace rapidement car il est situé dans la baie des Chaleurs. De plus, les activités de pêche aux crabes en début de saison favorisent le départ rapide de la glace. La faisabilité de mettre à l'eau et installer les pontons pour le 31 mars 2018 sera évaluée par le Représentant du Ministère à l'approche de la date d'échéance.

12. Question d'un soumissionnaire:

Suite à la demande de soumission pour la passerelle et l'analyse de vos plan, je n'ai trouvé aucun détails pertinents sur la conception générale de la passerelle (grosueur des composantes) Tout les documents du votre site FTP ont été téléchargés et examinés. Le devis nous indique quel type de matériaux (aluminium, acier galvanisé, acier inoxydable et plastique) mais aucunement les grosseurs des profilés à utiliser pour la conception de la passerelle. Si vous avez d'autres documents qui pourraient nous aider svp bien vouloir nous en faire part.



Réponse 12 du MPO:

Les documents d'appel d'offres exigent un dossier de conception de la passerelle signé et scellé par un ingénieur, le tout selon les paramètres de conception indiqués au devis à la section 35 51 23 –Pontons.

13. Question d'un soumissionnaire:

Aussi, le devis mentionne que les pontons et les attaches entre les pontons sont fournis.

-Est-ce que cette fourniture inclus les plaques de chevauchement?

-Quels sont donc les éléments à fournir au poste 5.2 Attaches?

Réponse 13 du MPO:

Les plaques de chevauchement sont fournies par le Représentant du Ministère.

L'Entrepreneur doit prévoir la fabrication des attaches non standards indiquées sur les plans

Toutes autres conditions générales de cette demande de proposition demeurent les mêmes.

Cordialement,

Lynda Coulombe

Consultante d'approvisionnement et de contrats

Services du matériel et des acquisitions d'Ottawa

Opérations financières et Gestion du Matériel

Pêches et Océans Canada

200 rue Kent, 9ième étage, Poste 9W087

Ottawa, ON K1A 0E6

Téléphone: (613) 993-2839

Courriel: Lynda.Coulombe@dfo-mpo.gc.ca